



RHJ International SA

Société anonyme faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne

Avenue Louise 326

1050 Bruxelles

Registre des personnes morales n° 0866015010

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2005

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE – CONSTITUTION DU BUREAU

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Monsieur Timothy Collins.

Langue de travail

Le Président signale que les langues de travail de l'assemblée seront l'anglais et le français. Il précise que les interventions faites dans l'une des deux langues seront traduites simultanément dans l'autre langue et que des écouteurs avec boîtiers de transmission sont à la disposition des participants qui souhaitent bénéficier de ces traductions.

Composition du bureau

Le Président indique que, conformément à l'article 30 des statuts de la Société, le bureau de l'assemblée est composé du Président et de Robert Ewers, General Counsel de la Société, qui a été désigné comme Secrétaire de l'assemblée.

VÉRIFICATIONS FAITES CONCERNANT LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE

Le bureau fait rapport à l'assemblée sur les vérifications qu'il a opérées au cours des formalités d'enregistrement des participants, en vue de constater la correcte constitution de l'assemblée.

Convocation des actionnaires

Avant l'ouverture de la séance, les justificatifs de l'avis de convocation paru au Moniteur belge et dans L'Echo du 19 août 2005 ont été remis au bureau.

Le texte de la convocation, un modèle de procuration et un formulaire de notification de présence pour détenteur d'actions nominatives ont par ailleurs été mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société à partir du 19 août 2005.

Le bureau a également constaté que des lettres ont été envoyées aux titulaires d'actions nominatives, ainsi qu'aux administrateurs et aux commissaires, annexant une copie de la convocation ainsi que d'autres documents requis par le Code des sociétés belge.

Le Président constate que des copies de la convocation sont mises à disposition des participants à l'entrée de la salle de l'assemblée.

Documents mis à disposition des actionnaires

Le bureau a également conclu que la Société a pris les mesures nécessaires pour permettre aux actionnaires de prendre connaissance du Rapport Annuel de la Société pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 ainsi que des comptes annuels et des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires y afférents.

Le bureau constate que des copies de ces documents sont mises à disposition des participants à l'entrée de la salle de l'assemblée.

Vérification des pouvoirs des actionnaires participants

Les récépissés de dépôt ou les certificats de blocage des actions au porteur et les procurations ont été soumis au bureau en vue de la vérification du respect des règles de participation à l'assemblée.

Par ailleurs, les documents établissant la capacité des individus agissant en qualité de représentant ou mandataire de personnes morales ont été soumis au bureau.

Liste des présences

Une liste des présences a été établie, qui reprend le nom et l'adresse de tous les actionnaires qui prennent part à l'assemblée en personne ou par mandataire. Elle a été signée par chacun des actionnaires ou mandataires d'actionnaires présents et, après vérification, par le Président et le Secrétaire de l'assemblée.

Nombre total d'actions détenues par les actionnaires participants/représentés

Le bureau a constaté qu'il résulte de la liste des présences que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée détiennent 23.477.542 actions sur un total de 77.845.547 actions émises par la Société.

Étant donné que ni la loi ni les statuts de la Société n'imposent de quorum pour la tenue de la présente assemblée, le bureau a constaté que l'assemblée peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Tiers présents à l'assemblée

Outres les personnes précitées, assistent également à l'assemblée les personnes suivantes :

- Jeremy W. Sillem, Victor Halberstadt, Jun Makihara, Björn König et Jeffrey M. Hendren, administrateurs de la Société ;
- Monsieur Jack K. Liu, *Chief Financial Officer* ;
- Monsieur Arnaud Denis, *Investors Relations Officer* ;
- les commissaires de la Société : KPMG Réviseurs d'Entreprises (représenté par Monsieur Benoit Van Roost) et BDO Réviseurs d'Entreprises (représenté par Monsieur Félix Fank) ;
- Linklaters De Bandt (représenté par Messieurs Frédéric Falla et Gilles Nejman), conseil de la Société ;
- certains membres du personnel de la Société, et des firmes engagées par celle-ci, chargés de fonctions logistiques dans le cadre de l'assemblée.

Le bureau invite ensuite l'Assemblée Générale à constater la validité de sa composition et son pouvoir pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Par assentiment unanime, l'Assemblée Générale se reconnaît valablement constituée pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Le bureau déclare que l'ordre du jour est le suivant, concernant l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 :

1. Rapports consolidés et non consolidés du Conseil d'Administration.
2. Rapports consolidés et non consolidés des Commissaires.
3. Communication des comptes consolidés.
4. Approbation des comptes annuels.
5. Décharge aux Administrateurs.
6. Décharge aux Commissaires.
7. Communication en matière de *Corporate Governance*.

Le bureau indique que les rapports du Conseil d'Administration ainsi que ceux des Commissaires de même que les comptes consolidés et les comptes annuels ne seront pas lus puisqu'ils ont été communiqués précédemment aux participants.

COMMENTAIRES

Le Président, en sa qualité de *Chief Executive Officer*, fournit quelques commentaires sur les activités et résultats.

Jack Liu, le *Chief Financial Officer* de la Société, fournit quelques commentaires sur les activités et résultats.

Robert Ewers, en sa qualité de *General Counsel* de la Société, fait rapport sur la situation de la Société en matière de *corporate governance*.

Le bureau rappelle l'Assemblée Générale que de plus amples informations sur les activités, les résultats et la *corporate governance* sont disponibles dans le Rapport Annuel de la Société, qui a été communiqué précédemment aux participants.

QUESTIONS

Le Président invite les participants qui le souhaitent, à poser les questions qu'ils auraient concernant les points à l'ordre du jour.

Comme il n'y a pas de question, le Président constate ensuite la clôture des débats.

MODALITES DU SCRUTIN

Le bureau rappelle à l'Assemblée Générale que les résolutions à l'ordre du jour sont les suivantes :

- l'approbation des comptes annuels de la Société ;
- l'octroi de la décharge aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 ;
- l'octroi de la décharge aux Commissaires pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice social.

Le bureau rappelle l'Assemblée Générale que chaque proposition de décision qui figure à l'ordre du jour doit, pour être valablement adoptée, recueillir 50 % des voix plus une, conformément à l'article 31 des statuts. Le bureau indique que, conformément à l'article 31 des statuts, le vote peut être fait à main levée mais que, puisqu'il y a des mandataires disposant d'instructions de multiples actionnaires (avec peut-être de multiples instructions), il va demander à chaque représentant qui votera d'identifier par nombre d'actions les votes pour, contre et les abstentions, concernant chaque résolution.

Le bureau rappelle l'Assemblée Générale que chaque action donne droit à une voix seulement.

DÉLIBÉRATION - RÉOLUTIONS

Le bureau soumet ensuite au vote de l'Assemblée Générale chacune des propositions de décisions qui figurent à l'ordre du jour.

1. Le bureau soumet à l'Assemblée Générale la proposition d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, en ce compris l'affectation suivante du résultat :

Perte de l'exercice :	-	(11.968) millions de JPY
Résultat à affecter :	-	(11.968) millions de JPY
Perte à reporter :	-	(11.968) millions de JPY

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

POUR	23.379.232
CONTRE	/
ABSTENTIONS	98.310

2. Le bureau soumet à l'Assemblée Générale la proposition de donner décharge à Messieurs Timothy C. Collins, Jeffrey M. Hendren et Peter E. Berger pour l'exécution de leur mandat d'administrateurs au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005.

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

POUR	23.379.232
CONTRE	/
ABSTENTIONS	98.310

3. Le bureau soumet à l'Assemblée Générale la proposition de donner décharge à KPMG Réviseurs d'Entreprises (représenté par Monsieur Benoit Van Roost, associé) et BDO Réviseurs d'Entreprises (représenté par Monsieur Félix Fank, associé) pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005.

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

POUR	23.379.232
CONTRE	/
ABSTENTIONS	98.310

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15:20 heures.

L'Assemblée Générale dispense le Secrétaire de donner lecture du procès-verbal, dont une version est établie en anglais et une version est établie en français. Le Président invite les actionnaires et les mandataires d'actionnaires qui le souhaitent à signer le procès-verbal.

Président

Secrétaire